

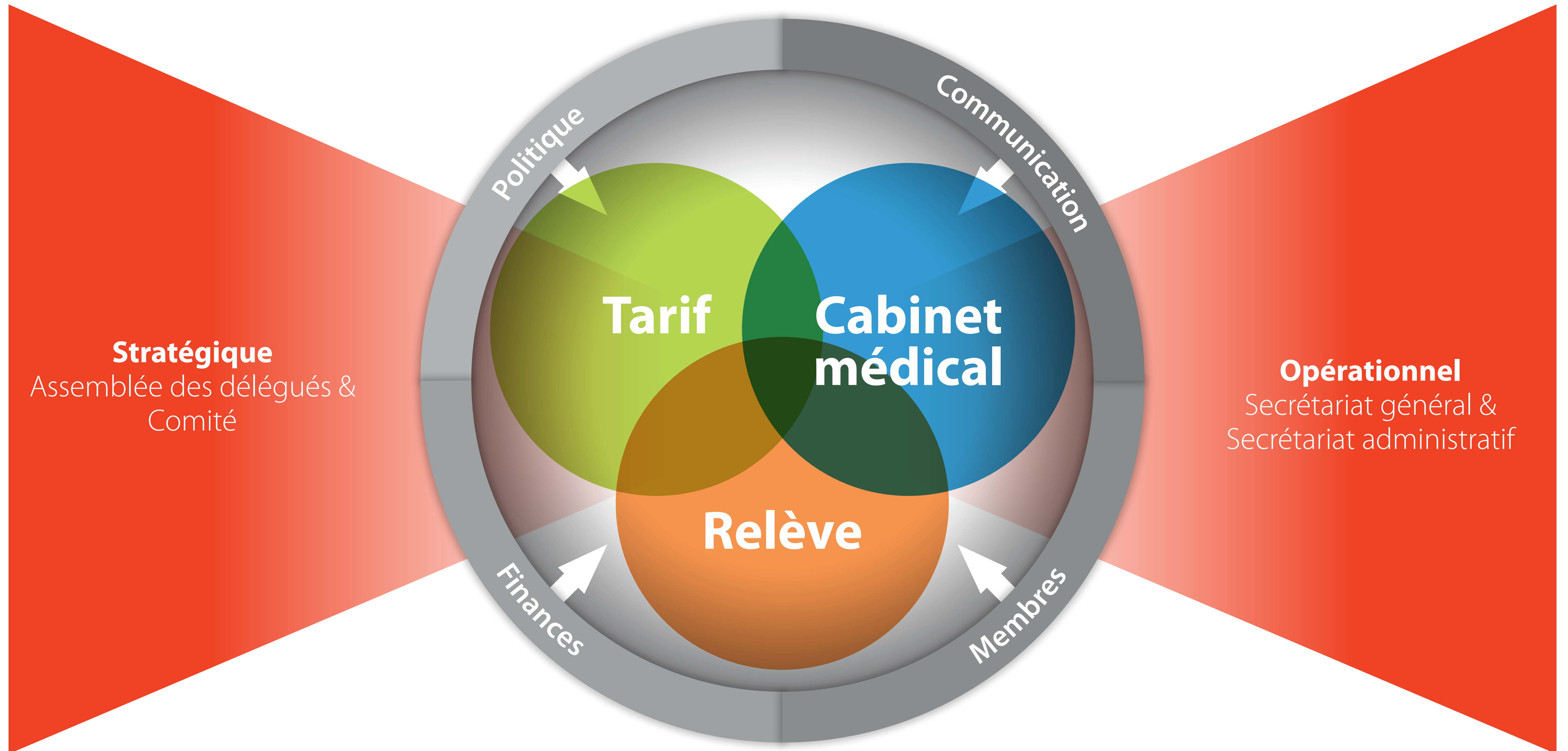
Stratégie 2026-2029



	Kantonal	1
Datum	Tarif	Tarifziffer
19.08.2016	001	00.0010
		Konsultation, en
19.08.2016	001	17.0010
		Elektrokardiogra
19.08.2016	001	00.0010
		Konsultation, en
19.08.2016	001	00.0020
		+ Konsultation, je
19.08.2016	001	00.0030



Organigramme mfe



Organes mfe

Organes internes

Organes externes

Tarif

- Formations
- Taskforce
- Commission tarifaire

- Forum Tarifs ambulatoires FMH
- Cockpit - Groupe de pilotage Tarifs ambulatoires FMH
- GT psychothérapie psychologique
- GT MAS
- GT Tarification APN

Cabinet médical

- Plateforme des cabinets de groupe

- GT APN dans la LAMal
- Plateforme Interprofessionnalité
- Comité sectoriel DigiSanté
- Forum de la numérisation FMH
- Alliance « Transformation numérique dans le domaine de la santé »
- Comité consultatif eHealth Suisse
- FMH Comité de pilotage eHealth
- Agenda Soins de base
- Commission qualité de la SSMIG
- Forum Q de la ASQM
- OdAmed - Comité et commission qualité
- Conseil de fondation du CMPR

Relève

- Conférence de coordination de l'assistantat au cabinet médical

- Coach my Career
- Agenda Soins de base

Axes stratégiques

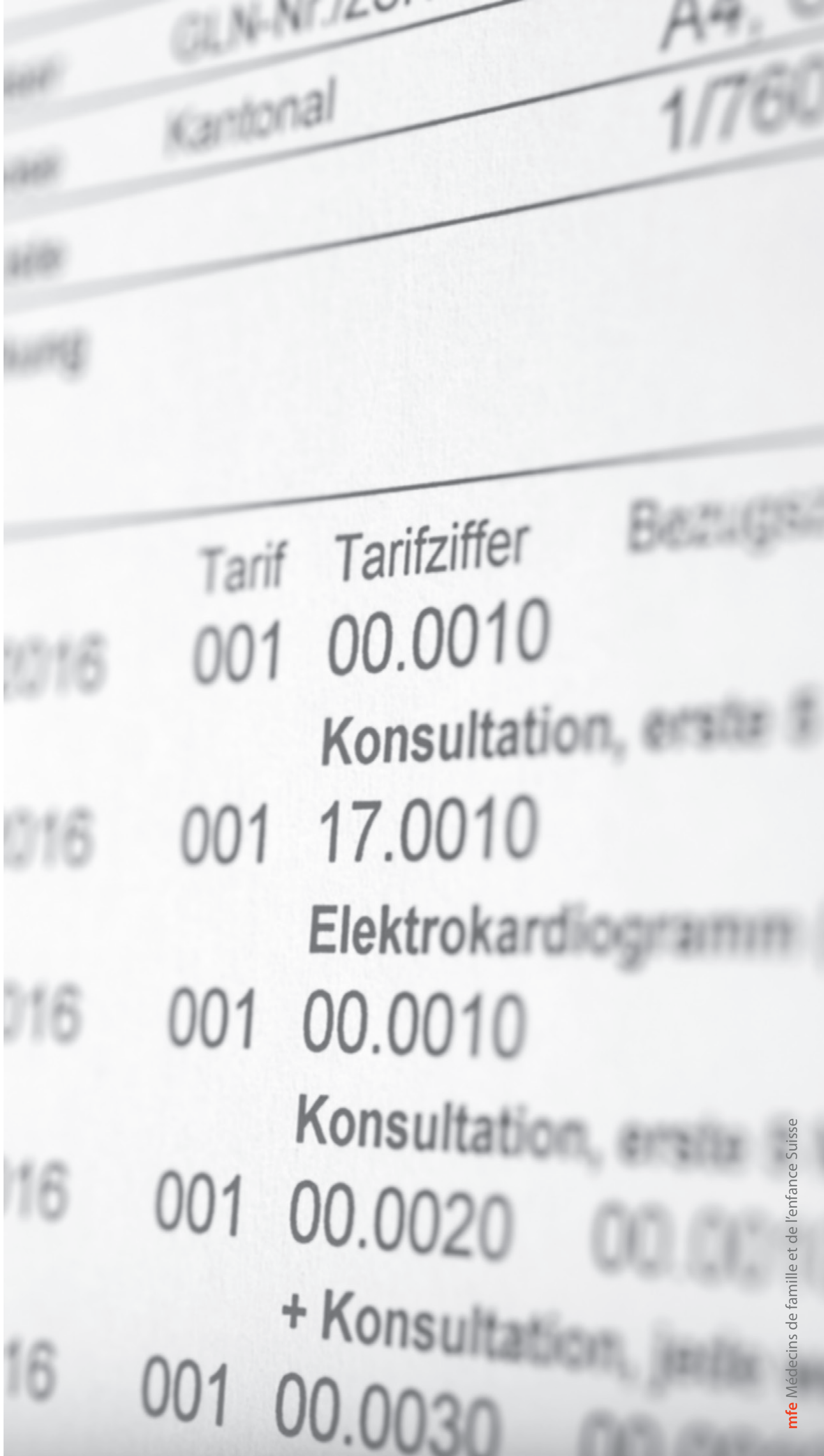
Objectif prioritaire : Relève

- La mise en œuvre du plan directeur est coordonnée, les objectifs du plan directeur sont atteints.
- L'assistantat au cabinet médical est établi et financé.
- Chaque médecin de famille et pédiatre a effectué un stage en cabinet médical (ce qui signifie qu'il y a suffisamment de places disponibles).
- La qualité de l'enseignement dispensé pour l'assistantat au cabinet et son financement sont assurés.
- Il faut former suffisamment de médecins et 50 % d'entre eux choisissent la médecine de famille et la pédiatrie.
- La loi fédérale sur les professions médicales universitaires est améliorée, la formation en soins de base est renforcée.



Objectif prioritaire : Tarifs

- Le nouveau tarif, juste et approprié, doit conduire à une amélioration de la médecine de famille et de la pédiatrie.
- Le tardoc est sécurisé et perfectionné, tout comme les forfaits.
- Le mandat des partenaires (SSMIG et Pédiatrie Suisse) pour le tarif est maintenu.
- Les évolutions tarifaires sont activement co-construites et adaptées aux changements de pratiques.
- Les membres bénéficient d'informations actuelles ainsi que de formations et d'outils axés sur la pratique.
- Les souhaits et les besoins des jeunes générations concernant les conditions-cadres et les conditions de travail pour leur entrée dans la pratique sont pris en compte et revendiqués au niveau politique.



The background image shows a blurred document, likely a medical tariff schedule. It contains several rows with columns for 'Tarif' (Tariff), 'Tarifziffer' (Tariff number), and 'Beschreibung' (Description). The text is out of focus, but some entries are visible:

	Tarif	Tarifziffer	Beschreibung
	001	00.0010	Konsultation, erste
	001	17.0010	Elektrokardiogramm
	001	00.0010	Konsultation, erste
	001	00.0020	+ Konsultation, zweite
	001	00.0030	

Objectif prioritaire : Cabinet médical (conditions-cadres et conditions de travail)

- La couverture en soins médicaux de base peut être maintenue, de soins de base peut être maintenue.
- La qualité, la collaboration interprofessionnelle et la cybersanté sont pleinement intégrées à la pratique.
- mfe s'engage dans le développement des profils professionnels actifs au sein des cabinets de médecine de famille et de pédiatrie.
- mfe participe activement à la conception de formes de collaboration interprofessionnelle afin de créer une valeur ajoutée pour les cabinets de médecine de famille et de pédiatrie, les soins de base et surtout pour les patient·e·s et leurs proches..
- La numérisation utile et favorisant l'efficacité est encouragée comme condition cadre importante. Le lien avec les patient·e·s et les autres groupes professionnels est renforcé.
- Les conditions-cadres sont optimisées, les charges administratives sont réduites.
- Les souhaits et les besoins des membres concernant les conditions-cadres et les conditions de travail sont pris en compte et revendiqués politiquement.



Champs d'action stratégiques

Politique

- mfe est le premier interlocuteur des responsables politiques et des autorités pour toutes les questions relatives à la couverture médicale universelle.
- Le travail politique est planifié de manière stratégique afin que les trois thèmes prioritaires que sont la relève, les tarifs et le cabinet médical soient renforcés de manière ciblée et reliés entre eux.
- mfe participe activement à l'élaboration des conditions-cadres politiques afin de garantir l'attractivité, le financement et les conditions de travail dans le domaine des soins de base.
- mfe établit des alliances solides avec des organisations partenaires.
- Les risques politiques pour la médecine de famille et pédiatrique sont identifiés à un stade précoce, classés par ordre de priorité et traités.

Communication

- mfe est le premier interlocuteur des médias et des responsables politiques pour toutes les questions relatives à la médecine de famille et pédiatrique.
- Les relations publiques renforcent l'image des soins de base et augmentent leur attractivité auprès des jeunes générations.
- Le travail médiatique est géré de manière proactive afin de mettre en avant les préoccupations de l'association de manière visible et efficace.
- La communication interne garantit que les membres sont informés rapidement et de manière compréhensible.

Membres

- La plateforme « Cabinets de groupe » est établie comme structure permanente au sein de l'association.
- De nouveaux cabinets de groupe et réseaux de cabinets ainsi que des médecins praticiens sont recrutés comme membres.
- La perte de membres est compensée, notamment en ciblant les médecins employés dans des cabinets de groupe et des réseaux.
- Les échanges entre les membres sont encouragés de manière ciblée (p.ex. réunions régionales, academy, supports numériques, groupes de travail).
- Des structures sont créées afin de recueillir systématiquement les contributions des membres et de les intégrer dans le travail de l'association.

Finances

- Les finances de mfe sont stabilisées et assurées durablement.
- L'utilisation des fonds suit une priorisation claire selon trois axes prioritaires : relève, tarifs et pratique.
- La transparence et la sécurité sont garanties par la planification, le contrôle et le reporting.
- De nouvelles sources de financement (projets, partenariats, subventions) élargissent la marge de manœuvre de l'association.